

OLLOIX/INFO= OLLOIX/INFO= OLLOIX/INFO= OLLOIX/  
Janvier 1999 = Janvier 1999 = Janvier 1999 = Janvier 1999 =

# SOMMAIRE

<b>Sommaire</b>	<b>p. 2</b>
<b>Le Mot du Maire</b>	<b>p. 3</b>
<b>Le Point sur les travaux</b>	<b>p. 5</b>
<b>Vie communale</b>	<b>p. 7</b>
<b>Vie associative</b>	<b>p. 11</b>

Le Mot du Maire

L'année 1999 sera pour Olloix une année « charnière » dont le programme s'annonce déjà fort dense :

- en janvier, le SIVOM des Cheires, issu de la fusion des trois syndicats intercommunaux antérieurs (SIVOM d'Aydat Puys et Vallées, SIVOM de la Région de St Amant-Tallende et SIVU du Bus des Montagnes) mettra en place son comité et son bureau syndical, votera le budget primitif et diffusera le 1er numéro du bulletin intercommunal. Une réunion rassemblant l'ensemble des élus et des responsables associatifs marquera le début d'une évolution (progressive mais inéluctable) du SIVOM vers une Communauté de Communes.

- en février, la procédure du Plan d'Occupation des Sols verra tour à tour le groupe de travail officiel, puis le conseil municipal prendre en compte les conclusions de l'enquête publique et approuver le document ainsi modifié. L'opération de réhabilitation de l'habitat rentrera dans sa phase opérationnelle, avec l'étude des premiers dossiers.

- en mars, sera réalisé le Recensement Général de la Population ainsi que la préparation et le vote du budget communal.

- le printemps devrait permettre la réalisation de la plus grande part du programme de travaux engagé pour assurer le traitement des eaux (propres et polluées) ainsi que l'amélioration des réseaux de desserte et de collecte. De même, un certain nombre de travaux de voirie devrait se réaliser (Chareyrade - Grandchamp).

- juillet devrait, si tout se passe bien, voir l'ouverture de la Maison de la Monne après réalisation d'une 1ère tranche de travaux diligentés par le SIVOM.

- avec septembre, la commune verra la mise en place de la nouvelle organisation scolaire avec le rattachement des enfants d'Olloix à la nouvelle école de St Saturnin.

- l'automne devrait permettre d'engager un nouveau programme de travaux avec l'aménagement des abords de la Maison de la Monne, le réaménagement de la Rue du Pré de Barre et peut-être l'aménagement du carrefour du Fond d'Olloix.

De multiples petites améliorations devraient également être apportées sur le territoire communal : nouvelle signalétique dans les Gorges de la Monne, pose de jeux d'enfants vers la mairie, réfection de certains chemins, aménagement des terrains communaux, pose de vitrines d'informations, etc.

**Vous avez vu que j'emploie à dessein la forme conditionnelle ; en effet, la tenue de ce calendrier suppose :**

- que les autorisations soient obtenues auprès des propriétaires concernés,**
- que la notification des subventions sollicitées nous parviennent dans les délais,**
- enfin, que nos partenaires, soit techniques, tels que les concessionnaires des réseaux, soit administratifs, interviennent avec diligence sur nos dossiers.**

**Je formule donc le voeu pour la commune que l'ensemble du programme 1999 se réalise dans les meilleures conditions.**

**Mais, au nom de toute l'équipe municipale, je tiens également à souhaiter à chacun une année 1999 qui permette la réalisation de ses propres projets, ce qui suppose une confiance retrouvée dans le dynamisme de notre région et de notre pays « dopé » par son nouveau contexte européen.**

**Bonne année donc, et bonne santé à tous**

**B. FAYE**

**LE POINT SUR LES TRAVAUX**

### • Maison de la Monne

Le bail emphythéotique, mettant la propriété de l'Evêché à disposition du SIVOM pour 40 ans, a été signé à la fin du mois d'août et les travaux de réhabilitation ont fait l'objet d'une consultation d'entreprises qui a abouti à la signature des marchés courant novembre 1998.

Les travaux de démolition ont été réalisés en octobre novembre par l'équipe d'insertion du SIVOM, la récupération du matériel de cuisine par divers personnels des Communes du SIVOM.

La commune d'Olloix, quant à elle, participe directement aux travaux d'aménagement extérieurs (réseaux, drainage, etc...).

Les travaux confiés aux entreprises portent sur une 1ère tranche d'un montant de 2 300 000 FHT permettant la création d'une capacité d'accueil de 9 chambres soit 35 lits ainsi que la mise en service des locaux de restauration. Ces travaux devraient, si tout se passe bien, être terminés pour juillet 1999.

Une 2ème tranche de travaux, portant sur l'extension de la capacité d'hébergement, la rénovation de la salle d'animation et la création d'un logement de fonction, devrait être engagée dès signature du protocole d'accord avec le gestionnaire.

La réhabilitation de la Maison de la Monne constitue la 1ère opération intercommunale dont la maîtrise d'ouvrage directe est assurée par le SIVOM.

### • Qualité de l'eau

A plusieurs reprises (La Montagne en décembre 1998 - Bilan 1997 de la DRASS Auvergne) notre commune s'est vue désignée comme disposant d'une eau de mauvaise qualité bactériologique. Il est nécessaire d'informer les Olloisiens, avec le maximum de clarté :

- En 1997, les analyses d'eau pratiquées sur le territoire communal ont effectivement, à plusieurs reprises, fait apparaître des eaux de qualité douteuse du point de vue bactériologique sans que les paramètres analysés n'aient atteint les limites d'une eau non potable.

- Par contre, en 1998, les analyses d'eau pratiquées par la DDAS en avril septembre et novembre ont démontré la bonne qualité de l'eau.

Cette qualité dépend à la fois de la nature de la ressource, des caractéristiques du traitement opéré et de l'état des conduites d'alimentation et de distribution.

En ce qui concerne la qualité de la ressource, la commune d'Olloix a participé financièrement à plusieurs reprises aux travaux entrepris par la

commune de St Nectaire pour la protection de notre captage commun ainsi qu'aux travaux d'amélioration du répartiteur.

En ce qui concerne le traitement de l'eau, le conseil municipal s'est inquiété de l'insuffisance des effets du traitement aux rayons ultra-violetés réalisés au niveau de la commune de St Nectaire et a souhaité disposer d'une possibilité de traitement de l'eau indépendant. Des travaux d'adaptation de notre réservoir communal, conçus par le Bureau C.E.H., visant à permettre un traitement de l'eau distribuée dans la commune (et pour le village de Chazoux) seront entrepris dans l'année 1999. Ces travaux sont financés par la communauté européenne (FEOGA) et par l'Agence de Bassin qui prennent en charge 70% de la dépense envisagée soit 170 000 FHT.

En ce qui concerne l'état du réseau de distribution, les travaux de rénovation se poursuivent peu à peu : après la rénovation du réseau d'alimentation entre le Fond d'Olloix et la première croisée de chemins de la route de Grandchamp, la commune engage cette année la rénovation totale du réseau de Grandchamp, le bouclage du secteur de « La Fontaine », la rénovation du réseau rue du Pré de Barre et aux abords de la Maison de la Monne, ainsi que diverses améliorations ponctuelles. Ces divers travaux d'amélioration conjugués à des travaux d'entretien régulier, réalisés sous le contrôle de Lucien Astier et Guy Soury, nous permettent de garantir à la fois une eau de bonne qualité et notre indépendance dans la gestion du réseau. Néanmoins, ces travaux ne sont possibles qu'en pratiquant une politique tarifaire équilibrée qui doit permettre à la commune de s'assurer des recettes suffisantes pour maîtriser les dépenses d'alimentation et de distribution de l'eau potable.

#### • Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Avec la signature de la convention avec l'Etat, le SIVOM des Cheires a donc confié l'animation de cette opération au PACT ARIM pour les années à venir (1999-2000-2001).

Une réunion d'information est organisée dans chaque commune à l'intention des personnes souhaitant réaliser des travaux d'aménagement, ou de rénovation de leur logement ou encore de réhabilitation de logements vacants, ce qui constitue l'objectif prioritaire défini par le SIVOM. Pour Olloix, la première réunion est prévue en mairie (salle du préau) le vendredi 5 février à 19 heures à l'attention de tous.

Pour toutes informations spécifiques, il est aussi possible de téléphoner directement au PACT ARIM (☎ 04-73-43-08-08).

## VIE COMMUNALE

#### • Réorganisation du secrétariat de mairie

Les heures d'ouverture de la mairie sont modifiées et fixées désormais:

- tous les après-midi du lundi inclus au vendredi soir inclus de 14 h à 19 h.

- néanmoins, pour ceux qui ne peuvent se libérer ces jours là, le secrétariat sera ouvert un samedi après-midi par mois, le lundi suivant étant alors fermé en compensation.

Le Maire et les Adjointes assurent toujours une permanence à tour de rôle les samedi matin de 10 h 30 à 11 h 30. Par ailleurs, pour les cas spécifiques, délicats ou urgents, un rendez-vous peut être demandé aux élus par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.

#### • **A propos de la neige et de la sécurité routière**

Certains d'entre vous se sont émus des difficultés rencontrées suite aux conditions atmosphériques difficiles de ces dernières semaines en terme de verglas et de neige. Tout d'abord, il faut rappeler que notre village est installé à plus de 700 m d'altitude, ce qui conduit inévitablement à constater....qu'il ne fait pas le même temps qu'à Cournon ou à Clermont-Fd. Il est donc fortement conseillé d'équiper les voitures d'équipements spéciaux pour la montagne, voire même, pour certains de s'inscrire à un stage de formation spécifique de conduite sur neige.

En ce qui concerne l'accès par les Gorges (la RD 119) cette route départementale est classée par le Département en catégorie C3 : ce qui veut dire qu'elle est dégagée ou traitée par les services de la Subdivision de St Amant-Tallende après celles classées C1 ou C2, notamment la RD 213 (de la Ventouse au Crest) la RD 5 (de la Ventouse au Lac Chambon) la RD 28 (de St Amant-Tde à Champeix). Nous vous rappelons à toutes fins utiles le n° d'appel sur l'état des routes : 04-73-93-25-65 et celui de la Météo de notre département : 08-36-68-87-63

Sur la voirie communale, l'employé communal déneige les chemins d'accès aux maisons et aux exploitations agricoles, ainsi que les accès aux bâtiments publics (mairie, église, gîtes communaux, etc..) mais c'est évidemment à chacun de dégager son devant de porte ou l'accès à l'intérieur de sa propriété.

Par ailleurs, le conseil municipal a demandé au Département d'engager des travaux d'amélioration de la sécurité dans les Gorges sur la RD 119, notamment pose complémentaire de barrières de sécurité et amélioration de la visibilité dans certains virages particulièrement serrés... à suivre..

#### • **A propos des ordures ménagères**

Comme vous le savez tous, la commune a fait de gros efforts pour réorganiser le dispositif d'ordures ménagères.

Après la fermeture de la décharge en 1994, exigée par la Préfecture, la commune a adhéré au SICTOM des Couzes qui collecte les déchets domestiques par un ramassage des containers 1 fois par semaine, le vendredi, en hiver, et 2 fois par semaine (mardi et vendredi) en été. Ce service est encore actuellement facturé sur la base du nombre d'habitants en considérant que le tonnage moyen collecté par habitant est de l'ordre de 400 kg par an. Pour 1999, le ramassage de ces déchets coûtera globalement à la commune 44 000 F, dont 38 000 F seront répercutés aux Olloisiens par le biais d'une taxe additionnelle à la taxe sur le foncier bâti. La commune prend en outre totalement à sa charge la collecte des déchets verts. La gestion du Point Propre s'équilibre à peu près par la récupération des matériaux collectés et les subventions obtenues.

A compter de l'année 2000, ce dispositif sera modifié, la commune payant en réalité selon le tonnage des déchets réellement collecté. Le ramassage des objets encombrants sera par ailleurs totalement supprimé en raison de la mise en place d'une déchetterie à Montaigut-Le-Blanc.

Il est donc, face à cette évolution, absolument nécessaire que le comportement de chacun évolue vers un tri plus sélectif des déchets :

- les encombrants ou « monstres » (vieilles machines à laver, cuisinières, vieux meubles, matelas, vieux lits, moteurs, etc...) devant être amenés au poste de transfert de St Diéry (à charge de leur propriétaire).

- les cartons, journaux, papiers, verres, plastiques, métaux légers, huiles et piles devant être amenés au point propre.

- les déchets ménagers étant déposés dans les bacs containers de quartier.

- les déchets verts pouvant être mis en place dans des bacs à compost (vendus à bas prix par le SICTOM des Couzes).

Les problèmes récemment rencontrés à Olloix, concernant la saturation des bacs containers à plusieurs endroits, viennent d'un comportement « anormal » des utilisateurs.

Est-il vraiment nécessaire de rappeler

- que si l'on remplit un container avec tous les emballages des cadeaux de Noël, celui-ci se trouve rapidement plein ?

- que si l'on met dans un container des cendres encore chaudes, le container risque fort d'être réduit en cendres le lendemain matin ?

- que le dépôt d'animaux morts est strictement interdit dans les containers ?

Bref, un peu de bon sens et de bonne volonté de tous devrait fortement améliorer le fonctionnement de la collecte et en réduire le coût dès l'année prochaine. A bon entendeur...

#### • Parlons gros sous...

Budget supplémentaire : le conseil municipal n'a pas eu besoin de préparer et de voter cette année un budget supplémentaire, notamment en raison du décalage vers la fin de l'année 1998 des travaux d'eau et d'assainissement. Seules quelques opérations d'ordre ont été effectuées.



De la même façon, l'emprunt projeté au budget primitif 1998 n'a pas été contracté et le sera en 1999.

Par contre, les tarifs eau/assainissement ont été fixés pour la campagne avril 1999 à avril 2000 par le conseil municipal du 7 novembre dernier comme suit :

<u>Abonnement</u>	1er compteur : 150 F	
	2ème compteur : 120 F	
<u>Prix du m3 d'eau :</u>	jusqu'à 100 m3	3.70 F
	au delà de 100 m3	1.85 F
	exploitations agricoles, au delà de 500 m3	1.45 F
<u>Branchement nouveau</u> :	(annexe 2 - art; 16) l'unité :	1 400 F

Remise en état après modifications apportées à l'installation par l'abonné (compteur à l'envers, plombage détérioré, compteur remplacé par un appareil non fourni par la commune, compteur remplacé par un tuyau, etc..... 2 600 F

Compteur réparé à la suite d'une faute de l'abonné (gel, choc, etc...) : montant de la facture + 500 F

<u>Taxe d'assainissement</u> :	Habitation	2F/m3
	Exploitation + Habitation	1 F/m3
	Exploitation seule	pas de taxe

#### • Noël des enfants

La neige tombée en ce matin du 20 décembre nous laissait espérer un Noël « carte postale » ; hélas ! à l'approche du moment magique, la fièvre des enfants était si grande qu'elle fit tout fondre !

En raison des travaux dans la Maison de la Monne, il n'était pas prudent, à cause de son grand âge, que le Père Noël nous rende visite à Olloix. C'est dans la salle des fêtes de St Saturnin, gracieusement prêtée par M. Mirande, que nous nous sommes tous retrouvés.

Après le spectacle du grand cirque international Bloutch, la distribution des jouets aux 39 enfants de la commune par le Père Noël en personne se fit dans le calme que l'on devine.... Le chocolat chaud, les papillotes permirent à tous d'affronter le chemin du retour.

#### • 11 Novembre

Comme chaque année à cette date, quelques fidèles Olloisiens et Olloisiennes se retrouvent au monument aux morts pour commémorer l'armistice de la première guerre mondiale.

### • Restos du Coeur

Le samedi 30 janvier, une collecte au profit des Restos du Coeur de St Amant-Tallende aura lieu dans la salle du préau de 14 h à 16 h.

Merci d'avance de votre générosité.

### • Gîtes communaux

La saison 1998 est satisfaisante .

Le gîte de la Poste a été loué 29 semaines et 8 week-end	48 918 F
Le grand gîte de la cure, 20 semaines	25 333 F
Le petit gîte de la cure, 24.5 semaines	<u>28 330 F</u>
<b>Total</b>	<b>102 581 F</b>

Ces chiffres sont nets, après déduction des 10% pour Puy-de-Dôme Tourisme et du coût de l'électricité.

En 1998, la commune a installé la télévision dans chaque gîte de la cure et pour garder l'agrément 3 épis, nous avons changé les rideaux et les dessus de lit des deux gîtes de la cure.

### • Etat Civil 1998

*Naissances* : Romain Arnaud - Justine Sousa - Clara Digné

*Mariage*: Matthieu Amadon et Sandrine Tran

*Décès* : Germaine Sussat, Georges Amadon, Lucie Veissiere, Armandine Maubert, René et Andrée Gaurel.

### • Nouveaux arrivants depuis juillet dernier

Béatrice Fefeu ; Philippe Derault et Nathalie Hedieu ; Jean-Charles Varin et Véronique Richard, Thibaut et Amélie ; Christophe Legay et Sylvie Valladier ; Roger Fayolle ; Fabrice Genevois et Véronique Gomendy.

Nous souhaitons à tous la bienvenue à Olloix !

Nous souhaitons également une bonne adaptation dans leur nouvelle commune à ceux qui ont quitté Olloix comme M. et Mme Giraudeau, M. et Mme Ducreux et leurs filles, Mme Chantelauze, Stéphanie Trévisan et François Bonnet , et tout dernièrement M. Kurz.

# **CLUB DES TROIS PUY'S**

*Une année encore a passé et le Club des Trois Puys maintient toujours le cap : entretenir une chaude convivialité entre tous et égayer la solitude de certains. Les réunions sont toujours très animées car joueurs de belote ou de Loto sont aussi vivants pour les jeux que pour le goûter.*

*Quelques sorties ont illustré cette année : déjeuner au bord du Lac Chambon, puis de la Couze Pavin à Saint Floret. Pour les amateurs d'art et d'aventure plus lointaine, sous le ciel de Toscane, Florence, les marbres de Carrare et la tour de Pise (toujours penchée) leur ont permis de rapporter des souvenirs ensoleillés pour l'hiver. Pour cette année, l'Espagne et la Costa Dorada ?*

*Nous espérons continuer encore longtemps à passer ainsi de bons moments entre nous tous, les anciens.*